



**Stratégie de promotion du Commerce international : 1998-2001**  
**Rendement des programmes et des services**  
 (Selon les résultats clés)

**Accès aux marchés**

<b>RÉSULTATS (Ce que nous voulons réaliser) : Maintenir un accès sûr aux marchés et améliorer cet accès</b>			
<b>Initiatives : Résultats attendus</b> (les résultats que nous voulons obtenir)	<b>Indicateurs de rendement</b> (Quels signes permettent de déterminer si on a obtenu les résultats attendus?)	<b>Mesure de rendement</b> (Comment mesure-t-on les progrès?)	<b>Objectifs de rendement</b>
<p><b>Définir, en collaboration avec l'industrie, les importants obstacles au commerce et à l'investissement sur les marchés prioritaires et en développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarifier les priorités du Canada en matière d'accès aux marchés à la suite d'analyses et de consultations, notamment de consultations sectorielles</li> <li>• Renforcer l'appui à la libéralisation du commerce fourni au pays via des programmes de sensibilisation et des consultations</li> <li>• Favoriser une meilleure compréhension du programme commercial au sein de la population et la réalisation d'un consensus à cet égard</li> <li>• Élaborer une stratégie canadienne à moyen terme pour les négociations à venir sur l'accès aux marchés au sein d'instances multilatérales et régionales (OMC, ZLEA, APEC)</li> <li>• Élaborer des positions canadiennes en matière de politique commerciale pour ce qui est des nouvelles questions concernant la régie des sociétés, les codes de conduite, le commerce et l'environnement, le travail et la culture</li> <li>• Repérer les causes de friction dans les relations canado-américaines et trouver des réponses en consultant le secteur privé</li> </ul> <p><b>Négocier des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux</b></p> <p><b>a) Multilatéral</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le régime commercial multilatéral de l'OMC fondé sur des règlements est renforcé par la promotion d'une transparence accrue et d'un plus grand respect du processus de règlement des différends</li> <li>• La mise en oeuvre de tous les engagements pris lors de l'Uruguay Round est devancée</li> <li>• De nouveaux membres accèdent à l'OMC, tous les principaux partenaires commerciaux en font partie</li> <li>• Le terrain est préparé pour la reprise des négociations de l'OMC sur l'agriculture (1999) et les services (2000), et une nouvelle ronde de négociations s'amorce peut-être en l'an 2000</li> <li>• Les provinces et les intervenants de l'industrie sont consultés au sujet de leurs intérêts et de leurs priorités de négociation</li> <li>• Les négociations relatives à l'Accord multilatéral sur l'investissement sont achevées</li> <li>• L'agriculture est intégrée à l'Accord de l'OCDE relatif à des lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public</li> <li>• Des négociations ont lieu à propos d'un protocole sur la biosécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendement relié à l'accès aux marchés (bilatéral et multilatéral) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• marchés traditionnels</li> <li>• marchés prioritaires</li> <li>• marchés en développement</li> </ul> </li> <li>• Rendement relié aux négociations visant à éliminer les obstacles au commerce identifiés par l'industrie :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• priorités canadiennes reflétées dans l'accèsion à l'OMC</li> <li>• priorités canadiennes reflétées dans le travail de l'OMC en vue de la prochaine ronde</li> </ul> </li> <li>• Rendement relié à l'élimination des causes de friction dans les relations commerciales :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• règlement des différends</li> </ul> </li> <li>• Rendement relié à la promotion des intérêts canadiens à l'échelle internationale :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• représentation des intérêts canadiens au sein d'instances internationales (OMC, APEC, OCDE et FAO)</li> </ul> </li> </ul>		